

CONDITIONS GENERALES DE VENTE | PISCINE DES ULIS

I Délibération 2024-108 I

Préambule

Celles-ci font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement et sont annexées à l'ensemble des contrats d'abonnement. Tout titulaire d'un droit d'entrée est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté l'ensemble des conditions générales de vente, et ce préalablement à tout achat dudit droit d'entrée quel qu'il soit.

La Direction **de la Piscine Les Ulis** se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions. Leur application entrera alors en vigueur à compter de leur affichage.

En tant qu'utilisateur des services de la Piscine Les Ulis, l'abonné est tenu de connaître et de respecter le règlement intérieur de l'établissement, qui définit les droits et les devoirs des usagés ainsi que les règles générales du site.

Ci-après, les précisions concernent les formules et abonnements, les conditions d'accès et d'adhésion aux prestations.

Conditions d'abonnement et d'adhésion aux prestations

Les abonnements souscrits couvrent la période choisie de date à date. La résiliation de l'abonnement ne peut donc intervenir qu'à l'échéance contractuelle de celui-ci. La non-utilisation temporaire ou définitive des installations et des prestations **de la Piscine Les Ulis** n'ouvre à l'abonné aucun droit à résiliation, prolongation ou remboursement.

Le report, la modification du planning des activités ne pourront donner lieu à aucun échange ni remboursement.

ATTENTION : Les horaires d'ouverture de l'établissement ainsi que les horaires des cours et des activités peuvent faire l'objet de modifications périodiques (vacances scolaires, arrêts techniques...).

L'abonné déclare en tout état de cause lors de la conclusion de l'abonnement avoir fait contrôler son aptitude préalablement par un médecin à pratiquer une activité sportive.

ATTENTION : Tout contrat d'abonnement est nominatif et la carte d'accès de l'adhérent ne pourra en aucun cas être prêtée ou donnée à un tiers (cf. RI).

1. Modalités d'achat

La vente des droits d'entrée ne pourra se faire qu'à la caisse à l'entrée ou sur le site web **de la Piscine Les Ulis** par du personnel de l'établissement.

Sur place à l'accueil **de la Piscine Les Ulis**, aucune transaction ne pourra s'opérer par d'autre personne que l'hôtesse ou l'hôte située à l'accueil. Les titres acquis dans d'autres circonstances sont susceptibles d'être refusés lors de l'entrée.

La Direction **de la Piscine Les Ulis** décline toute responsabilité quant aux droits d'entrée acquis par les clients en dehors de ce cadre. Aucune réclamation ne sera jugée recevable les concernant.

Les conditions tarifaires sont définies selon la durée retenue par le souscripteur. Au montant de la souscription à toute carte, d'une activité d'apprentissage ou à d'un abonnement, une carte magnétique sera remise à l'adhérent à l'accueil de l'établissement.

Pour bénéficier d'un tarif préférentiel, ulissien et ou tarif réduit, la présentation de justificatifs en cours de validités devra être réalisée.

2. Clause résolutoire

Dans les cas où un abonné :

- Prêterait sa carte à toute autre personne ;
- Aurait des propos agressifs, insultants envers les membres du personnel et/ou des clients de l'établissement, ou un comportement de nature à troubler et/ou à gêner la tranquillité des autres membres et usagés ;
- Committrait des actes de violences au sein de l'établissement ;
- Serait en détention d'alcool au sein de l'établissement ;
- Se livrerait à des actes de vols ou de dégradations intentionnelles ;
- Aurait une tenue indécente ou inadéquate aux activités pratiquées ;
- Committrait une grave infraction aux dispositions du présent contrat ou du règlement intérieur ;
- Aurait fait une fausse déclaration concernant tout ou partie des informations figurant sur le contrat d'abonnement.

Le contrat pourra, au seul gré du directeur **de la Piscine Les Ulis** être résilié de plein droit, immédiatement après constatation de l'une des infractions mentionnées ci-dessus.

En outre, l'usager en infraction se verra interdire l'accès aux installations et devra restituer sa carte d'accès sans aucune possibilité de remboursement. La Piscine Les Ulis conservera l'intégralité des sommes déjà versées. Enfin, **en cas de dégradation ou d'exaction** comme cité précédemment, La Piscine Les Ulis se réserve la possibilité de poursuites pour préjudice de tout dommage et intérêts.

3. Prix

Les prix pratiqués sont affichés à l'accueil **de la Piscine Les Ulis**. Ils sont consultables sur le site internet ainsi que sur format papier disponible à l'entrée. Les prix affichés sont en TTC.

À tout moment, ils sont susceptibles de modification par la Direction **de la Piscine Les Ulis** et entrent en vigueur à compter de leur affichage. Toute modification s'applique aux contrats d'abonnements conclus postérieurement à son entrée en vigueur.

Toute demande de remplacement de carte RFID (en cas de perte, vol...) viendra immédiatement annuler la précédente et sera facturée.

ATTENTION : Tout contrat d'abonnement est nominatif et la carte d'accès de l'adhérent ne pourra en aucun cas être prêtée ou donnée à un tiers.

4. Pertes et vols

La Piscine Les Ulis ne saurait être tenue pour responsable en cas de perte ou de vols. **La Piscine Les Ulis** donne la possibilité à l'adhérent de disposer de casiers individuels (uniquement sur le temps de sa présence dans l'enceinte du centre), que ce dernier prendra le soin de fermer à clé pendant sa séance et qu'il devra impérativement libérer avant de quitter le Centre. En cas de perte ou de vol de la carte d'abonnement, **de la Piscine Les Ulis** ne saurait être tenue pour responsable et aucune compensation pécuniaire ne sera délivrée.

5. Responsabilité

L'abonné s'engage à prendre toute précaution nécessaire pour sa santé, sa sécurité et son hygiène et à respecter les consignes et le règlement intérieur **de la Piscine Les Ulis** en ce sens.

6. Accès

La Direction **de la Piscine Les Ulis** ainsi que ses agents se réservent le droit de refuser la vente de titres d'entrée à toute personne ne présentant manifestement pas les garanties de propreté, de sobriété et de bonne tenue.

7. Sanctions et résiliation

Tout défaut de paiement, toute utilisation frauduleuse, tout comportement inadéquat, fautif, nuisible ou contraire aux présentes ou à l'ordre public, est passible de sanction, pouvant aller de l'exclusion temporaire **de la Piscine Les Ulis** à l'exclusion définitive et/ou à la résiliation de l'abonnement.

En cas d'exclusion ou de résiliation, le contrevenant se verra privé de tout droit à remboursement des sommes versées. L'article (2) du contrat d'abonnement sera alors appliqué de plein droit.

8. Réclamation

Toute réclamation sera adressée à **Monsieur le Maire** par lettre recommandée avec accusé de réception, ou déposée en main propre à un membre de la Direction **de la Piscine Les Ulis**.

9. Sécurité

Pour les séances en groupe et en cas de fréquentation excessive à une séance, la Direction se réserve le droit de proposer au client un autre créneau sur un horaire et/ou un jour différent voire de refuser l'inscription à ce créneau. L'ensemble des activités se fait sous la surveillance d'une personne qualifiée, ayant un diplôme reconnu pour la pratique de l'activité.

10. Clause limitative de responsabilité et certificat médical

Lors de l'achat de titre d'entrée, l'usager déclare avoir fait contrôler par un médecin son aptitude à pratiquer une activité sportive. Une décharge médicale sera obligatoire pour l'inscription à une activité aquatique dispensée à **la piscine Les Ulis**. La Direction **de la Piscine Les Ulis** sera dégagée de toute responsabilité en cas de problème liée à l'inadéquation entre la pratique d'une activité et la santé du client.

11. Modalités de remboursement.

Le paiement s'effectue par carte bancaire, chèques, chèques vacances ANCV, espèces et est immédiat et définitif. Les prestations achetées ne peuvent pas faire l'objet d'un quelconque remboursement ou échange.

Contre-indication médicale

Aucune demande de remboursement ne sera acceptée pour motif de contre-indication à la pratique de la natation de moins d'un mois.

Le cas échéant, aucun remboursement ne pourra être supérieur aux deux tiers du tarif acquitté pour une contre-indication à la pratique de la natation de plus d'un mois.

Lorsque le remboursement est possible, il ne peut l'être qu'à la condition formelle de la présentation d'un certificat médical attestant d'une incapacité à pratiquer l'activité de plus d'un mois pour motif d'accident grave, de maladie ou d'affection de longue durée.

12. Non-utilisation

D'une manière générale, la non-utilisation temporaire ou définitive du fait du client n'ouvre pas de droit pour lui à résiliation, prolongation ou remboursement.

13. Arrêts techniques et fermetures

La durée de validité des différents abonnements tient compte des arrêts techniques. Aucune indemnité, sous quelque forme que ce soit, ne pourra être octroyée du fait de ces arrêts.

14. Caractère confidentiel des informations nominatives

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les clients disposent d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification des données personnelles les concernant détenues par la Direction **de la Piscine Les Ulis**. Les informations détenues ne pourront être transmises à un organe tiers sans accord exprès et préalable du client.

15. Cas particuliers

L'établissement se réserve le droit de fermer l'installation pour des raisons techniques et aucun remboursement, ni échange ne sera effectué.

L'établissement se réserve le droit de refuser toute entrée en cas de dépassement de la capacité maximale d'usagés autorisés, aucun remboursement ne sera effectué.

Renseignements : 01 69 07 45 96

Restez informés

lesulis.fr



@lesulisofficiel



Terre de talents